

Acquérir les fondamentaux de la gestion du service des agents sous ORIGINE en établissement

Profil(s) des stagiaires

Personnels de surveillance et administratifs **nouvellement nommés** au service des agents chargés de planifier le service sous ORIGINE **au sein d'un établissement pénitentiaire** ou de le gérer **au sein d'une DISP**.

Cette formation n'est pas adaptée aux agents planificateurs Origine en SPIP. Une formation spécifique leur est consacrée.

Prérequis

Tout personnel débutant qui exerce les missions de planificateur en établissement ou en DISP

Enjeux

Le service des agents est chargé du planning des équipes des personnels de surveillance. La qualité de sa gestion est d'importance puisqu'il permet de faciliter l'organisation du travail, d'éviter des ruptures d'activité, de prévenir les risques psycho-sociaux et d'éviter les tensions sociales. Origine est l'outil de planification et de comptabilisation du temps de travail. La formation vise à acquérir les bases et fondements de la planification et de la gestion de ce service au travers de l'applicatif Origine.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différents paramétrages nécessaires au fonctionnement du logiciel
- Utiliser les fonctionnalités principales de l'application ORIGINE
- Gérer la fiche agent
- Saisir quotidiennement les absences
- Gérer une situation particulière conformément à la réglementation
- Réaliser une planification prévisionnelle du service avec ORIGINE
- Gérer au quotidien le planning des agents en fonction des différentes règles de gestion

Contenu détaillé du programme

Jour 1 :

- Introduction
- Manipulation de base
- Les paramètres standards et spécifiques
- L'organisation

Jour 2 :

- La famille horaire
- Les programmes horaires
- Les cycles horaires
- Les postes
- L'association des agents aux postes
- Postes interdits ET agents interdits aux postes

Référence (n° Harmonie) :

Session 1 : **51388756**

Session 2 : **51388757**

Session 3 : **51388758**

Date limite d'inscription :

Session 1 : **10/01/2025**

Session 2 : **04/04/2025**

Session 2 : **22/08/2024**

Durée : 4 jours

Dates :

Session 1 : Du 10/03/2025 (14h) au 14/03/2025 (12h)

ou

Session 2 : Du 02/06/2025 (14h) au 06/06/2024 (12h)

ou

Session 3 : Du 06/10/2025 (14h) au 10/10/2025 (12h)

Horaires* :

Lundi: 14h-17h

Mardi: 09h-12h/14h-17h

Mercredi: 09h-12h/14h-17h

Jeudi: 09h-12h/14h-17h

Vendredi : 09h-12h

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation :

Énap
440 avenue Michel Serres
CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :

Formateurs associés Énap

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :

S'inscrire via le Portail SIRH
Harmonie

Modalités de sélection :

Motivations de l'agent,
ancienneté dans le poste et
fonction occupée

Nombre de places : 20

100% des stagiaires ayant
suivi la formation sont
satisfaits ou très satisfaits

Jour 3:

- La fiche agent
- La fiche agent : suivi et évolution de carrières (exercices)
- La sélection planning
- Horaires
- Absences
- Régularisations
- Changements de service
- Doublure et renfort
- Permutations
- Les affectations

Jour 4:

- Outils de paramétrage des motifs d'astreintes
- Outils de paramétrage des équipes d'agents
- Outils planning d'astreintes
- Quelques notions réglementaires
- Les types d'anomalies
- La levée – gestion d'un compte
- Le dispositif du débit crédit
- Comprendre l'état n°31 « bilan individuel des badgeages »

Jour 5:

- Cas concrets
- Bilan de la formation + questionnaire satisfaction

Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués tout au long de la formation par le biais d'exercices de stabilisation et de cas concrets
- **Evaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Evaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

Responsable de formation :

damien.filippi@justice.fr
05.47.49.30.09

Assistante de formation :

amandine.nock@justice.fr

Pour vous mettre en lien avec la correspondante handicap et/ou la référente formation inclusion, transmettez votre demande au responsable de la formation mentionné ci-dessus.